

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N°5492/2017
PORTANT SUR LA FERMETURE DU STADE DIDIER BOUTTEN DU 27 AU 30 JANVIER 2017

Le Maire de la Commune de MAROLLES-EN-BRIE,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.2122-21,
- **Vu** la nécessité d'interdire les manifestations sportives de football sur les terrains gazonnés et stabilisés suite aux intempéries de ces derniers jours,
- **Considérant** qu'il est nécessaire tant de préserver le terrain du stade de football Didier Boutten, que de réglementer les entraînements et les matches pour la sécurité des utilisateurs (sportifs ou non),
- **Considérant** qu'il convient, dans l'intérêt de la sécurité publique, de procéder à la fermeture temporaire pour toutes activités,

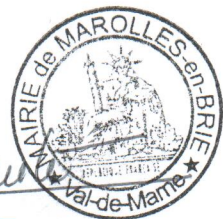
ARRÊTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 Le stade de foot Didier Boutten, route de Marolles à Santeny sera momentanément fermé du 27 au 30 janvier 2017 inclus.

ARTICLE 2 Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie,
Monsieur le Commissaire de Police de Boissy Saint Léger,
Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Créteil,
Monsieur le Responsable des Services Techniques,
Seront chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
Monsieur le Préfet du Val de Marne,
Monsieur le Commandant de Brigade des Sapeurs Pompiers de Villecresnes,
District du Val de Marne de Football.

A Marolles-en-Brie, le 26 janvier 2017



Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie

Fiche de déclaration au District du Val de Marne des terrains déclarés impraticables par la municipalité

REÇU LE
26 JAN. 2017
MAIRIE DE
MAROLLES EN BRIE (94440)

NOM DU CLUB : MAROLLES F.C.

NOM(S) DU ou DES TERRAIN(S) FERME(S)

- | | |
|---|----------------|
| 1 | DIDIER BOUTTEN |
| 2 | |
| 3 | |
| 4 | |

PRECISEZ TOUS LES MATCHES CONCERNÉS PAR OU LES FERMETURES

N° MATCH	MATCH(ES)	CATEGORIE	DIVISION
18934634	MAROLLES F.C.2 - CRETEIL UF2	SENIORS	4 em

Date : 26/01/2017

Nom et Signature de l'expéditeur : KARIM MIRSM

Important : Fiche à retourner rapidement au District et au plus tard le vendredi précédent l'annulation avant 12h00.

Adresse:

District du Val de Marne de Football
131 Boulevard des Alliés - BP 166 - 94501 CHAMPIGNY SUR MARNE
FAX : 01-55-96-04-44

Acte à classer**5492-2017****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-01-26T10-53-17.00 (MI204497473)

Identifiant unique de l'acte :

094-219400488-20170126-5492-2017-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FERMETURE DU STADE DIDIER BOUTTEN D
2017.

Date de décision : 26/01/2017



Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par themes
8.3. VoirieActe : 5492-2017.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 26/01/17 à 10:53

Date 26/01/17 à 10:53

Date 26/01/17 à 10:58

Par MARQUES ChristinePar MARQUES Christine